Flash actu
LE BULLETIN D'INFORMATION DU GROUPE AIR FRANCE

Numéro 1766 - 19/03/2013

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ENTREPRISE PNC

Après la signature d'un relevé de décisions en février, les adhérents des trois syndicats représentatifs des PNC (SNPNC, UNAC et UNSA) ont validé par référendum le projet d'accord visant à améliorer de 20 % l'efficacité économique de la Compagnie. L'accord définitif Personnel Navigant Commercial a donc été signé ce vendredi 15 mars 2013 par ces trois syndicats.

L'accord sera notifié à la DGAC pour prendre effet dès le début du programme été au 1er avril 2013. Il prévoit un plan de gestion du sureffectif PNC dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi fondé sur le volontariat, dont les modalités restent à définir lors de concertations programmées pour les semaines à venir. Comme pour les autres catégories professionnelles, un observatoire paritaire de la transformation sera mis en place.

DOCUMENT RESERVE AUX MEMBRES DU GROUPE AIR FRANCE. TOUTE REPRODUCTION, MEME PARTIELLE, INTERDITE.